

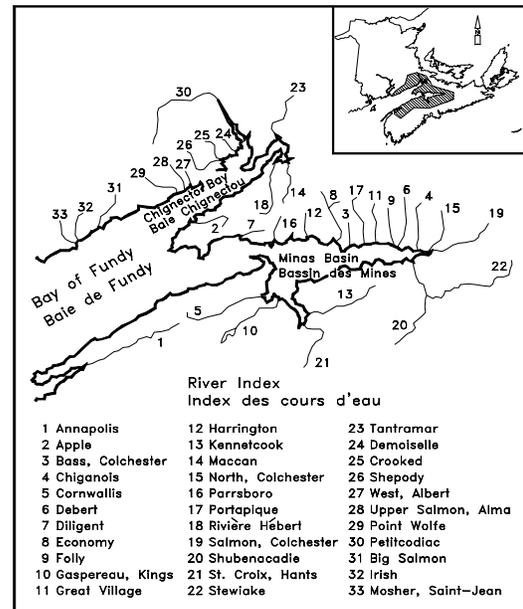
Saumon atlantique Fond de la baie de Fundy ZPS 22 et partie de la ZPS 23

Renseignements de base

Les saumons atlantiques (*Salmo salar*) des rivières du fond de la baie de Fundy ont des caractéristiques communes sur les plans géographique, biologique et probablement de la répartition marine. Les stocks du fond de la baie de Fundy fréquentent 26 cours d'eau dans la zone de pêche du saumon (ZPS) 22, en Nouvelle-Écosse, et dix rivières de la ZPS 23, à l'est du fleuve Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Les saumons du fond de la baie de Fundy entrent généralement dans les cours d'eau à l'automne; une grande proportion de recrues reviennent frayer après avoir passé un hiver en mer. De plus, il ne semble pas que ces saumons migrent vers l'océan Atlantique nord et leur taux de survie d'un frai à l'autre est élevé.

Deux stocks, ceux des rivières Annapolis et Gaspereau, fréquentent la ZPS 22 mais sont différents des stocks du fond de la baie de Fundy. Ils comprennent une composante importante de poissons dibermarins (ayant passé deux hivers en mer) et migrent dans l'Atlantique nord-ouest.

Les stocks de la partie intérieure de la baie de Fundy diminuent depuis 1986. La pêche du saumon est interdite dans les rivières où vivent des stocks du fond de la baie de Fundy depuis 1990.



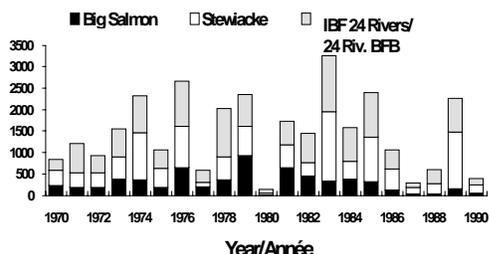
La pêche

Les cours d'eau de l'intérieur de la baie de Fundy ont toujours contribué aux pêches commerciales et sportives du saumon. Les pêcheurs commerciaux dans le fond de la baie de Fundy ont débarqué annuellement une moyenne de 1 061 saumons pendant la période de 1970 à 1984. La pêche a été interdite en 1985 et tous les permis ont depuis été retirés.

Les prises annuelles moyennes des pêcheurs sportifs dans 25 des 33 cours d'eau de l'intérieur de la baie de Fundy étaient de 1 462 petits saumon (< 63,0 cm) et 597 grands saumons (≥ 63,0 cm) pour la période de 1970 à 1990. Depuis 1990, aucune pêche sportive n'a été autorisée soit avec conservation des prises, soit avec remise à l'eau dans les cours d'eau du fond de la baie

de Fundy. Pendant cette même période, la pêche de subsistance des Autochtones a également été interdite.

Catch/ Prises Sportives



En 1996, seule la rivière Gaspereau faisait l'objet d'une pêche avec remise à l'eau. Les stocks des deux rivières Gaspereau et Annapolis fréquentent des cours d'eau situés dans la ZPS 22, mais aucune de ces rivières n'a un stock caractéristique du fond de la baie de Fundy.

État de la ressource

Stocks du fond de la baie de Fundy

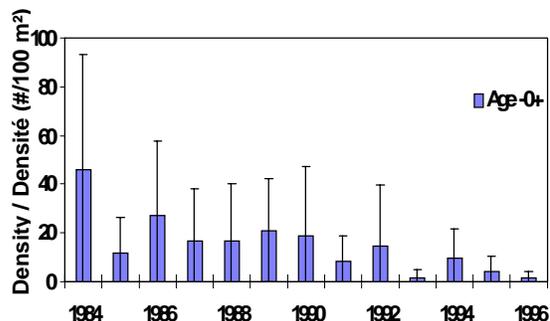
L'état des stocks de saumon du fond de la baie de Fundy est évalué en grande partie selon le rendement des stocks de la Stewiacke et de la Big Salmon. Pour l'année en cours, l'évaluation est basée sur un relevé par bateau de pêche à l'électricité des adultes de la rivière Stewiacke, le dénombrement à partir du rivage des adultes de la rivière Big Salmon, un contrôle des jeunes dans plusieurs cours d'eau au moyen d'un engin de pêche à l'électricité et le dénombrement des saumoneaux d'un tributaire de la Stewiacke. On a également utilisé les données d'une barrière de dénombrement exploitée sur la rivière Stewiacke, entre 1992 et 1995.

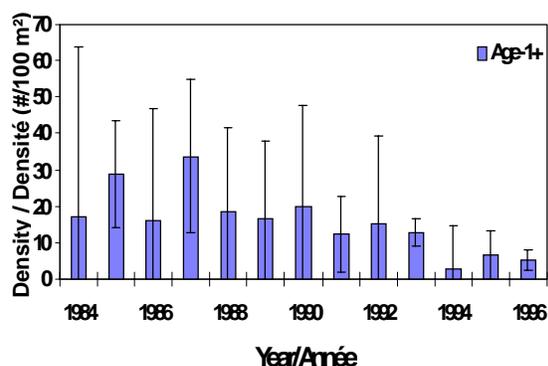
En général, les besoins de conservation n'ont été satisfaits depuis 1989 dans aucun des

cours d'eau du fond de la baie de Fundy et les stocks actuels sont très faibles.

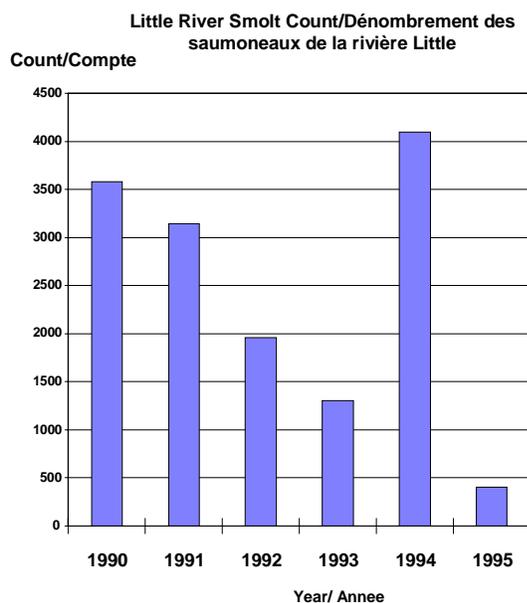
Rivière Stewiacke : L'échappée d'adultes de la rivière Stewiacke depuis 1992, comme l'indiquent les prises par unité d'effort du bateau de pêche à l'électricité, représente 25 % des valeurs observées avant 1992. Un dénombrement total des adultes dans le cours d'eau, effectué il n'y a pas plus longtemps qu'en 1994, a indiqué des retours de 221 madeleineaux et grands saumons. Les évaluations de la population des deux années précédentes étaient de 409 poissons en 1993 et de 240 en 1992. Les retours de ces trois années et des suivantes sont faibles comparativement aux besoins de conservation de 1 061 madeleineaux et grands saumons.

Les densités des tacons d'âge 0⁺ et 1⁺ dans la rivière Stewiacke ont diminué largement depuis 1990 et sont actuellement très faibles.

Rivière Stewiacke/
Stewiacke River



La production de saumoneaux mesurée dans la rivière Little, tributaire de la Stewiacke, correspond de près aux densités des jeunes saumons. La baisse radicale de la production naturelle de tacons et de saumoneaux de tous âges reflète la baisse du stock de géniteurs sauvages.

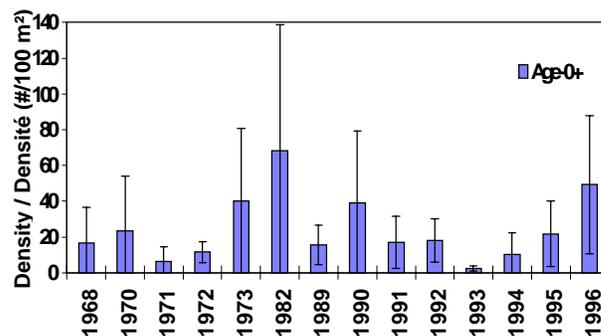


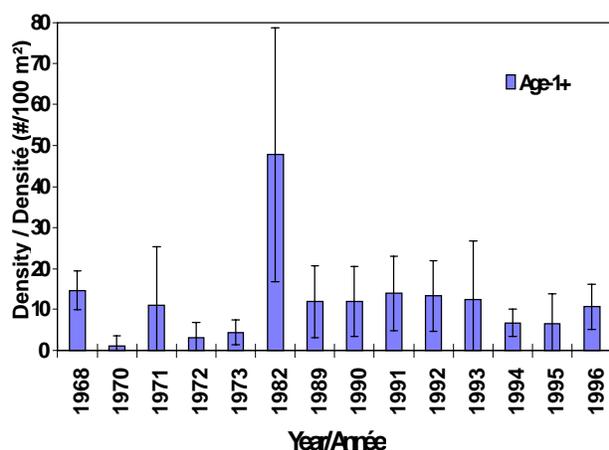
L'ensemencement en saumoneaux d'élevage s'est révélé inefficace pour la mise en valeur du stock de saumon de la Stewiacke. Les retours insuffisamment nombreux prouvent que les stocks du fond de la baie de Fundy ont un faible taux de survie en mer.

Rivière Big Salmon : Environ 110 saumoneaux et grands saumons ont été dénombrés visuellement lors de leur retour dans la rivière Big Salmon en 1996 (ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick). Des retours de cette importance correspondent à 16 % des besoins de conservation de 700 saumons.

Les mesures de la densité des jeunes dans la Big Salmon n'indiquent pas de diminution aussi radicale que dans la rivière Stewiacke. Les différences les plus notables sont les densités supérieures de tacons d'âge 0⁺ en 1995 et 1996. Cette situation résulterait de la mise à l'eau dans ce cours d'eau de saumons adultes à maturité provenant du stock de la rivière, élevés dans des cages en eau salée. Les remises à l'eau, réalisées par la Big Salmon Association et le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, ont eu lieu en 1994 et 1995, et se sont chiffrées à environ 200 adultes par année. Le succès du frai de ces adultes élevés en cage a été confirmé par la présence de tacons d'âge 0⁺ en amont d'une obstruction naturelle, où un petit nombre des adultes élevés en cage ont été placés en 1994.

Rivière Big Salmon/ Big Salmon River





Autres cours d'eau du fond de la baie de Fundy : La pêche à l'électricité à neuf endroits dans six autres cours d'eau de la baie de Fundy en 1996 a confirmé que les populations de jeunes étaient faibles dans toute la région. La densité des tacons d'âge 0⁺ était extrêmement faible et celle des tacons un peu plus âgés correspondait à peu près à la moitié des valeurs historiques. Les densités mesurées dans ces six cours d'eau reflètent davantage la tendance observée dans la rivière Stewiacke que dans la rivière Big Salmon.

Stocks ne provenant pas du fond de la baie de Fundy

Seuls les stocks des rivières Annapolis et Gaspereau entrent dans cette catégorie. L'information visant à évaluer ces stocks est limitée aux données recueillies pendant la collecte de géniteurs pour le programme d'élevage et au cours d'un dénombrement d'adultes effectué à la passe migratoire, près de l'embouchure de la rivière Gaspereau.

Rivière Annapolis : Les faibles prises à la ligne et à la senne réalisées au cours des dernières années en vue de recueillir des géniteurs pour le programme d'élevage indiquent que l'abondance du stock est faible. Parmi les 14 poissons recueillis en

1996, un était un saumon échappé d'une installation aquacole, provenant probablement des installations de culture en cage à l'embouchure de la rivière. Dix-huit des 39 poissons (46 %) observés au cours des prélèvements récents seraient des retours de poissons d'élevage.

Rivière Gaspereau : Le dénombrement du saumon à la passe migratoire de White Rock, sur la rivière Gaspereau, indique un retour total de 178 poissons en 1996. Ce total, qui comprend 58 % de poissons d'élevage, équivalait à 107 % des besoins de conservation de la rivière.

Perspectives

Les retours de saumon dans tous les cours d'eau de l'intérieur de la baie de Fundy sont extrêmement faibles à cause du taux de survie en mer anormalement bas de huit des dix dernières classes de saumoneaux (l'exception étant les classes de 1988 et de 1990). D'après les évaluations de la densité des tacons et le dénombrement des saumons dans la rivière Stewiacke, il y a peu de chances pour que ces stocks se rétablissent d'ici quatre ans.

Ni le stock de saumon de la rivière Gaspereau ni celui de la rivière Annapolis ne devraient réussir à combler les besoins de conservation, même en incluant les retours de poissons d'élevage, compte tenu du faible taux de survie en mer de ces stocks et d'autres stocks migrateurs éloignés. Le stock de la rivière Gaspereau pourrait fournir un petit surplus de madeleineaux d'élevage en 1997. Il n'y a à peu près aucune chance pour que le stock de la rivière Annapolis connaisse des retours qui excéderaient les besoins de conservation au cours des deux prochains cycles biologiques (10 ans). En plus d'être extrêmement faible, ce stock est affecté par

d'autres facteurs (p. ex. passage du poisson, acidification, pratiques agricoles).

Considérations de gestion

La survie en mer continue d'être faible et rien n'indique quand les conditions pourraient changer. De plus, les densités de jeunes sont faibles, ce qui pourrait retarder le rétablissement même si la survie en mer devait s'améliorer. Aucune pêche ne devrait être envisagée avant que les stocks se soient rétablis. On ne s'attend à aucun rétablissement important avant au moins une génération (4-5 ans) dans des conditions de survie en mer largement améliorées.

Le niveau des stocks de l'intérieur de la baie de Fundy est réduit au point où on devrait envisager des mesures pour empêcher leur extinction.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

Communiquez avec : Peter G. Amiro
Min. des Pêches et des Océans
Région des Maritimes
Direction des sciences
C.P. 550
Halifax (N.-É.) B3J 2S7

Téléphone : (902) 426-8104
Télécopieur : (902) 426-6814
C. élec. : amirop@gfc.dfo.ca

Références

Amiro P.G. et E.M. Jefferson. 1997. Status of Atlantic salmon in Salmon Fishing Area 22 and 23 for 1996, with emphasis on inner Bay of Fundy stocks. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Doc. rech. 97/26.

Elson, P.F. 1957. Number of salmon needed to maintain stocks. Canadian Fish Culturist, pp 19 - 23.

Huntsman, A.G. 1958. Shubenacadie salmon. J. Off. rech. pêch. Can. 15(6). pp 1213 - 1218.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante:

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
CANADA B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
C. élec : v_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet: <http://csas.meds.dfo.ca>

English version is available on request at the above address.

